

MISE AU CONCOURS

La Ville de Sion met au concours un poste d'

Enseignant de rythmique H/F

Titres et conditions d'engagement :

Professeur de rythmique avec qualification minimum d'un Bachelor of Arts en musique et mouvement ou formation jugée équivalente.

Entrée en fonctions : de suite

Traitement : selon la tablelle salariale pour le personnel enseignant de la ville de Sion.

Les renseignements relatifs au descriptif de fonction et au traitement peuvent être obtenus auprès de M. Jean-Pierre Meyer, directeur des écoles, tél. 027 324 13 14.

Les offres avec curriculum vitae, photo, références, copies de diplômes et certificats, extrait du casier judiciaire récent (validité inférieure à 3 mois) doivent être adressées avec la mention sur l'enveloppe « rythmique » à : Direction des écoles, rue de St-Guérin 3, 1950 Sion, **jusqu'au 20 octobre 2020.**

Toute offre remise hors délai sera écartée, la date du timbre postal faisant foi.

Sion, 6 octobre 2020

L'ADMINISTRATION COMMUNALE